

**Conseil d'administration de SIC**  
Conférence téléphonique  
23 mai 2006 – début à 12 h  
Résumé des principales décisions

**a) Calendrier des réunions**

06-05-02 Hoffman/Murphy Adoptée

*Que l'on adopte le calendrier des réunions pour 2006-2007 et les années suivantes tel que présenté à annexe 1.*

**b) Révocation du statut de membre de l'ÉTS**

06-05-03 St-Denis/Sheahan Adoptée

*Que l'on révoque le statut de membre de l'École de technologie supérieure considérant que cet établissement ne rencontre plus les conditions prévues aux statuts de SIC :*

**2.2.3 - Conditions d'adhésion**

Les membres doivent offrir à leur population étudiante un programme de sport pour les femmes et les hommes dans au moins une discipline reconnue par Sport interuniversitaire canadien.

**c) Modifications à certaines politiques de SIC**

06-05-04 Hall/Murphy Adoptée

*Que l'on approuve les quatre changements suivants aux politiques de SIC :*

**# 1 Élargissement du recrutement d'étudiants athlètes comme membres du comité des sports**  
(les changements sont soulignés)

80.40.9 COMITÉ DES SPORTS

80.40.9.1 Composition

80.40.9.1.1 Le comité est composé :

- a) D'un vice-président au sport, agissant comme président du comité;
- b) du vice-président au marketing ou un autre membre du comité de marketing;
- c) du président du comité des finances ou un autre membre du comité;
- d) d'un représentant de chaque association régionale (une personne différente de celle qui siège au conseil d'administration)
- e) un étudiant athlète nommé par le conseil d'administration;
- f) une étudiante athlète nommée par le conseil d'administration;
- g) un représentant de l'association des entraîneurs pour les sujets qui la concerne (membre d'office);

- h) la gérante des programmes et des événements de SIC (membre d'office);
- i) autres membres du personnel siégeant à l'occasion selon les sujets traités (membre d'office).

Remarque : Les étudiantes et étudiants athlètes nommés devront être encore actifs ou être diplômés au cours des cinq années précédentes. Ces personnes seront choisies parmi les étoilés académiques canadiens ou les nominés aux prix BLG qui regroupent un bassin remarquable de jeunes personnes douées et ayant du leadership. Le conseil peut recruter ces personnes ailleurs qu'au sein de ces deux groupes. Le conseil tentera d'équilibrer la provenance des ces personnes entre les différentes associations régionales et entre les diverses disciplines de SIC. Leur mandat sera de deux ans.

## # 2 Clarifications apportées au mandat des associations d'entraîneurs (les changements sont soulignés)

### 80.40.9 ASSOCIATIONS D'ENTRAÎNEURS

#### 80.40.10.1 Composition

Ces comités jouent un rôle conseil auprès du comité de la programmation. Les entraîneurs d'une même discipline peuvent se regrouper pour créer une seule association pour les femmes et les hommes. Cependant, Sport interuniversitaire canadien peut reconnaître deux associations d'entraîneurs dans un même sport.

#### 80.40.9.2 Mandat

Les associations d'entraîneurs ont l'autorité et le mandat de prendre toute décision sur les aspects suivants des règlements techniques qui ont des incidences mineures sur les budgets des services des sports ou de celui de SIC, et ceci, dans le respect des valeurs, des politiques et des principes retenus par SIC. Le comité des sports a le droit de réviser ces décisions :

- a) tirage des équipes
- b) formation des groupes
- c) classement, qualifications et manches
- d) critères de sélection (lignes directrices pour le Top dix)
- e) procédures et protêts
- f) horaire des matchs et des entraînements
- g) règles sur la prolongation et les temps morts
- h) règles de jeu
- i) résultats et standards
- j) records et statistiques (cet article doit être abrogé car cette fonction appartient principalement au COMSID)

## # 3 Mises à jour du Devis d'accueil des championnats 2006 qui ont déjà été approuvées par le CA

### 20.30 Championnats canadiens – hôtes, endroits et horaire

20.30.1.1 Le comité de sélection nommé par le conseil d'administration détermine le lieu et l'hôte des championnats après consultation auprès des diverses instances et des associations d'entraîneurs et dans le respect des Politiques et Procédures de SIC.

## 20.30.2 PROCESSUS D'APPEL DES CANDIDATURES

20.30.2.1 Les exigences à rencontrer et le calendrier des étapes d'appel, de présentation et d'étude des candidatures sont annoncés par Sport interuniversitaire canadien au moment du lancement de l'appel des candidatures.

~~20.30.2.2 Une institution qui souhaite présenter sa candidature doit compléter et transmettre sa lettre d'intention de proposer sa candidature à l'accueil d'un championnat (20.30.4) au secrétariat de Sport interuniversitaire canadien.~~

~~20.30.2.3 Les médias et les membres sont informés sur les lettres d'intention reçues.~~

~~20.30.2.4 Sport interuniversitaire canadien transmet le « Devis descriptif de l'accueil d'un championnat » dès la réception de la lettre d'intention de proposer une candidature à l'accueil d'un championnat.~~

~~20.30.2.5 Quand SIC reçoit, à la date butoir, moins de trois lettres d'intention de proposer une candidature à l'accueil d'un championnat, le processus de réception des lettres d'intention est d'abord prolongé de 30 jours. Aucune nouvelle lettre d'intention ne sera acceptée au terme de cette nouvelle échéance. Par contre, quand SIC reçoit au moins trois lettres d'intention avant la date butoir, aucune autre lettre ne sera acceptée par la suite. Les dossiers de candidatures ne seront acceptés que lorsqu'ils auront été précédés d'une lettre d'intention de présenter un dossier de candidature.~~

20.30.2.6 Dans le cas où aucune candidature serait présentée, SIC peut alors considérer, après consultation auprès des associations d'entraîneurs, revenir à la formule de rotation du championnat dans les associations régionales ou à toute autre forme de compétition convenue par le conseil d'administration.

~~20.30.2.8 Les dossiers de candidatures sont considérés être la propriété de l'université qui les a présentés. Les informations contenues dans chaque dossier de candidature sont partagées uniquement avec les instances impliquées dans la décision sur le choix des candidatures.~~

~~20.30.2.9 Des représentants des comités de la programmation, des finances, du marketing et des associations d'entraîneurs concernées présentent leurs commentaires sur les dossiers de candidatures au comité de sélection des candidatures qui doit obtenir du conseil d'administration l'approbation de sa recommandation.~~

**# 4 Ajout sur la possibilité de prendre une décision sur le champ lors d'une infraction mineure au Code de conduite des activités de Sport interuniversitaire canadien (les changements sont soulignés)**

### 3. CODE DE CONDUITE LORS DES ACTIVITÉS DE SPORT INTERUNIVERSITAIRE CANADIEN

#### 3.1 Principe

Sport interuniversitaire canadien s'attend à ce que les personnes qui représentent les institutions membres et/ou Sport interuniversitaire canadien aux événements qu'il

sanctionne, agissent de façon responsable et convenable, et qu'elles respectent toutes les lois du pays.

### 3.2 Procédure pour les cas d'inconduite

Le premier élément ajouté à 3.2.3 précise quand SIC dispose de l'autorité pour intervenir sur les cas d'inconduite lors de ses activités.

Le deuxième élément ajouté à 3.2.3 identifie les événements où il n'y a pas de responsable de championnat, comme les prix BLG, les activités de la FISU

3.2.1 Au constat d'inconduite lors d'une activité de Sport interuniversitaire canadien (incluant lors des déplacements, des journées d'entraînement et de compétitions), le directeur général, aidé du responsable de cette activité, si cette fonction existe, prend les mesures suivantes :

- a) lance une enquête permettant de préciser les détails de l'incident;
- b) précise l'ampleur et le coût des dommages aux biens et aux personnes;
- c) identifie les personnes et les institutions responsables de l'incident;
- d) résume le résultat de ses démarches dans un rapport écrit.

3.2.2 Le directeur général transmet une copie de son rapport au président de Sport interuniversitaire canadien qui peut, en vertu de l'article 80.40 de la Politique sur la discipline – dépôt d'une plainte. Une copie du rapport écrit du directeur général doit être transmise aux directeurs des sports des institutions mêlées à cet incident.

3.2.3 Nonobstant les procédures décrites à 3.2.2, le comité de gestion d'un championnat de SIC dispose de l'autorité et de la compétence pour intervenir et prendre immédiatement les mesures qui s'imposent lors d'inconduite mineure se produisant durant un championnat de SIC. Un rapport de l'incident, incluant les décisions prises, doit être transmis aux directeurs des sports des établissements concernés, au secrétariat de SIC et au comité de discipline de SIC.

#### **d) Budget 2006-2007**

06-05-06      Murphy/Hoffman      Adoptée

*Que l'on recommande aux membres lors de l'AGA que le budget 2006-2007 soit approuvé tel que présenté (annexe 3) avec la condition que la distribution de la portion de l'excédent devant être affectée à la cagnotte sur les frais de déplacements aux championnats soit retenue dans une proportion égale au déficit projeté jusqu'au moment où on sera assuré qu'on aura au moins l'équilibre budgétaire pour l'année 2006-2007.*

#### **e) Comité de sélection des hôtes des championnats**

06-05-07      Sheahan/St-Denis      Adoptée

*Que l'on accepte la nomination des personnes suivantes au comité de sélection 2006 des hôtes des championnats :*

*Tom Allen – suppléant du président*

*Pat Murray – vice-présidente au marketing*

*Diane St-Denis – vice-présidente au sport*

*Quatre autres représentants des membres de SIC : Al Scott, Tony Adonna*

*Deux experts externes : Sue Hylland, président du Conseil des Jeux du Canada et Paul Mélia (à confirmer), directeur général du CCÉS*

*Sheila-Ann Newton – animatrice du comité, sans droit de vote.*

Si M. Mélia est incapable de participer, la directrice générale de SIC, Mme Marg McGregor recrutera une autre personne de l'extérieur qui devra être approuvée par le CA lors d'un vote par courriel.

#### **f) Dates du championnat de natation**

06-05-08 St-Denis/Murphy

Adoptée

*Que le championnat de natation de SIC de 2007 soit présenté du 22 au 24 février en remplacement des dates originales du 2 au 4 mars.*

### **Annexe 1**

#### **Calendrier des réunions (avant-projet # 2, 10 mai 2006)**

<b>Dates</b>	<b>Activités</b>
23 mai	Conférence téléphonique CA – 13 h 30 heure d'Ottawa
13 juin	CA à Ottawa
16 juin	Comité exécutif, Ottawa 15 h15 à 16 h
20 au 23 juin	Congrès de NACDA, Nouvelle-Orléans en Louisiane
22 juin	Conférence téléphonique CA – 13 h 30 heure d'Ottawa
29 juin	Conférence téléphonique CA – 13 h 30 heure d'Ottawa
29 sept. au 1 oct.	Athlète Can Athletes Forum - Fredericton
22 au 29 septembre	Conférences téléphoniques des comités : Marketing, International, Sport, Recherche et développement, COMDIS.
3 octobre	Conférence téléphonique CA – 13 h 30 heure d'Ottawa
20 au 22 octobre	AGA Jeux du Commonwealth - Halifax
31 octobre	Conférence téléphonique CA – 13 h 30 heure d'Ottawa
3 et 4 novembre	Congrès de l'ACE sur le leadership – Vancouver
2 au 5 novembre	Championnat de hockey sur gazon de SIC - UBC
2 au 5 novembre	Championnat de rugby de SIC – Western Ontario
Week-end 9 au 13 nov.	Soccer (H): Alberta, Soccer (F) Victoria, Cross-country Laval
15 au 17 novembre	Athletic Business Conference – Las Vegas
Week-end 18 novembre	Coupe Mitchell @ SUO, Coupe Uteck @ FQSÉ.
25 novembre	Coupe Vanier @ Saskatoon
26 (PM) et 27 novembre	CA et CE - Saskatoon
4 au 8 décembre	Conférences téléphoniques des comités : Marketing, International, Sport, Recherche et développement, etc.
16 janvier <b>2007</b>	Conférence téléphonique CA – 13 h 30 heure d'Ottawa
20 février	Conférence téléphonique CA – 13 h 30 heure d'Ottawa
25-27 février	Championnat de natation de SIC - Dalhousie
Week-end du 3 mars	Volleyball (H) - McMaster, Volleyball (F) - Calgary, Lutte - Saskatoon
Week-end du 10 mars	Basketball (F) - Memorial, Athlétisme - McGill

Week-end du 16 mars	Basketball (H) SUA – Halifax, Hockey (F) - Ottawa
Week-end du 22 mars	Hockey (H) - Moncton
17 et 18 avril	Conférences téléphoniques des comités : International, Marketing, Admissibilité, É&E, Bourses.
23 et 24 avril	Réunion du comité des sports - Ottawa
25 avril	Réunion du CA - Ottawa
30 avril	Prix BLG - Calgary
15 mai	Conférence téléphonique comité des finances
mai	AGA des associations régionales
20 mai	Conférence téléphonique CA – 13 h 30 heure d’Ottawa
7 au 10 juin	Congrès de NACDA à Orlando
13 au 15 juin	AGA de SIC – endroit à préciser
Automne 2007, vers les 23, 24 et 25 novembre	Table ronde des membres de SIC – Toronto ou CA et CE dans le cadre de la Coupe Vanier
22 au 24 avril <b>2008</b>	Réunion du CA - Ottawa
9 au 13 juin	AGA de SIC – endroit à préciser